



COMMERCE
AVENIR
TOULOUSE

APPEL À
CANDIDATURES

2 locaux commerciaux à louer

CONTEXTE ET OBJET DE L'AAC

Le présent cahier des charges répond aux dispositions des articles L. 214-1 à L. 214-3 et R. 214-11 à R. 214-16 du Code de l'urbanisme relatives au droit de préemption des communes sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux.

Le développement de la diversité commerciale et la sauvegarde du commerce de proximité sont des objectifs forts de la Ville de Toulouse.

Ainsi, la Ville de Toulouse a la volonté de maintenir et de renforcer l'attractivité de son centre-ville, de ses quartiers : cœurs d'activité et de convivialité.

Par délibération n° 43 en date du 25 janvier 2013, le Conseil Municipal de Toulouse a délimité un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, dans lequel les cessions de fonds artisanaux, de fonds de commerce et de baux commerciaux sont soumises au droit de préemption, dans la perspective de préserver l'équilibre et la variété de l'activité commerciale dans le centre-ville et les cœurs de quartiers.

Le présent appel à candidatures porte sur 2 locaux commerciaux. Ces locaux ont été acquis dans l'objectif d'implanter et de pérenniser une offre commerciale qualitative, complémentaire des activités existantes.

LOCAUX COMMERCIAUX À LOUER

Adresse	Superficie en m ²	Loyer annuel HT/HC	Provisions charges HT/an	Taxe foncière HT	Participation aux frais HT	Destination
20, rue Arnaud Bernard	60	12 000€	840€	NC	750€	Tous commerces sauf restauration
3, place Arnaud Bernard	29	6 235€	600€	NC	750€	Tous commerces sauf restauration

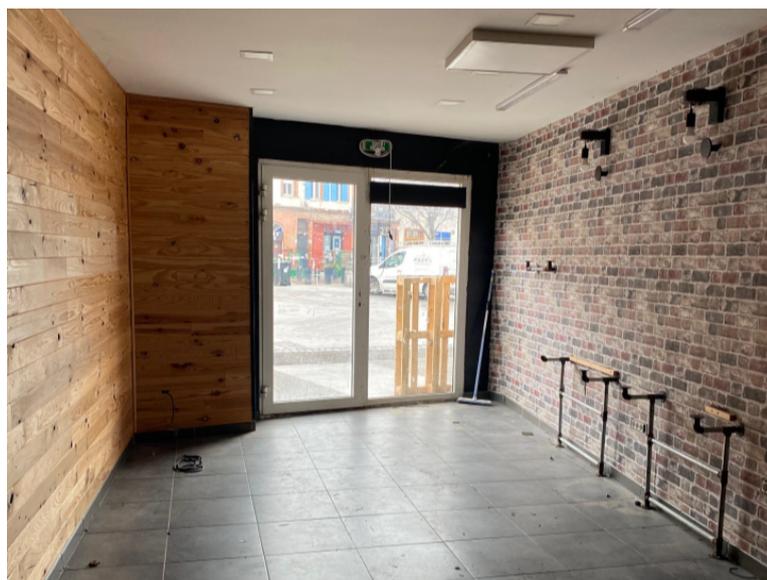
20 RUE ARNAUD BERNARD

- Local commercial en Rez-de-chaussée
 - Destination : tous commerces sauf restauration
 - Superficie : local de 36 m² environ
+ arrière-boutique de 24 m² environ
 - Loyer annuel : 12 000 € HT/HC an
 - Provisions sur charges : 840 € /HT/an
- Dépôt de garantie : 1 mois de loyer
 - Participation à la rédaction du bail commercial (50 %) : 1 500 € HT



3 PLACE ARNAUD BERNARD

- Local commercial en Rez-de-chaussée
- Destination : tous commerces sauf restauration
- Superficie : local de 29 m² environ
- Loyer annuel : 6 235 € HT/HC an
- Provisions sur charges : 600 € /HT/an
- Dépôt de garantie : 1 mois de loyer
- Participation à la rédaction du bail commercial (50 %) : 1 500 € HT
- Travaux à prévoir : Montant devisé de 16 525 euros TTC. Prise en charge partielle de l'EPFL à hauteur d'1 an de loyer HT/HC



CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères suivants seront pris en compte lors de la pré-sélection :

- Activité du candidat, qualité de l'activité, originalité du concept, amplitude horaire d'ouverture au public ;
- Présentation et références du candidat ;
- Capacités financières à supporter les investissements requis par le projet ;
- Pertinence technique du projet ;
- Participation au rayonnement du quartier et synergie, complémentarité avec les autres activités commerciales.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les porteurs de projets devront fournir :

- Présentation de la société (extrait K-bis ou projet de statuts) ;
- Liste et CV des porteurs de projet + copie Carte(s) Nationale(s) d'Identité) ;
- Présentation du projet ;
- Note d'intention ;
- Le plan de financement + Business plan comprenant un compte de résultat et un bilan (plan de financement détaillé sur 3 années et un prévisionnel de trésorerie sur 2 années)
- Plan d'aménagement.

Envoi des offres et informations :

commerceartisanat@mairie-toulouse.fr

Visite des locaux commerciaux sur rendez-vous.

Demande à adresser à la même adresse en précisant le commerce ciblé.

Date limite de réception des offres :

Vendredi 25 avril 2025 - 17h



COMMERCE AVENIR

TOULOUSE

SCANNEZ-MOI



Pour soutenir la diversité du **commerce de proximité**,
Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse s'engagent.
+ d'infos : commerceartisanat@mairie-toulouse.fr